



Ligue Atlantique de Football Ligue du Maine de Football

172, Bd des Pas Enchantés ♦ BP 63507 ♦ 44235 St-Sébastien sur Loire cedex
Tél. 02.40.80.70.77 ♦ Fax 02.40.80.71.29 ♦ Mail : secretariat@atlantique.fff.fr



REFORME TERRITORIALE

COMMUNIQUE - VENDREDI 24/06/2016

RAPPROCHEMENT LIGUE DE L'ATLANTIQUE ET LIGUE DU MAINE

Accords sur les projets de traité de fusion et de réforme des statuts :

Ce lundi 20 juin, les comités de direction des Ligues Atlantique et du Maine de Football ont voté favorablement, et simultanément à Saint-Sébastien sur Loire et au Mans, les projets de traité de fusion et de réforme des statuts de la future Ligue de Football des Pays de la Loire (L.F.P.L.), conformément aux souhaits de la FFF (**avant le 30 juin 2016**).

Ces textes seront soumis à l'approbation des représentants de clubs lors des prochaines Assemblées Générales en Ligue du Maine (vendredi 23 septembre) et en Ligue Atlantique (samedi 24 septembre), qui acteront la création de la nouvelle Ligue de Football des Pays de la Loire. Suivra l'Assemblée Générale Elective de la nouvelle Ligue le 21 janvier 2017.

Recommandation de la FFF concernant les futurs championnats de Ligue :

Nous avons reçu le 22 juin, en fin de journée, un courrier des services juridiques de la FFF concernant le démarrage des nouveaux championnats dans les ligues issues de fusion. **La FFF recommande vivement que les nouveaux championnats de ces nouvelles Ligues ne démarrent pas en saison 2017 - 2018 mais un an plus tard soit pour la saison 2018 - 2019.**

En effet sur un plan strictement juridique, il n'est pas possible de modifier les règles d'accession et de rétrogradation en cours de saison. Or, la nouvelle Ligue des Pays de la Loire ne peut être créée qu'après la tenue des AG de la Ligue du Maine et de la Ligue Atlantique qui se tiendront respectivement les 23 et 24 septembre 2016, durant lesquelles les clubs devront se prononcer sur la validation du traité de fusion et sur les statuts qui gèreront la nouvelle Ligue. A ces dates les championnats seront donc commencés dans les 2 Ligues, d'où l'impossibilité de faire acter les nouvelles règles d'accession et de rétrogradation qui seraient applicables à la fin de la saison 2016 – 2017. Pour la FFF ce serait s'exposer à des procédures juridiques qui seraient à coup sûr défavorables à la nouvelle Ligue.

En conséquence, à l'exception de la nouvelle composition du championnat National 3 (Ex CFA 2) qui débutera dès la saison 2017 - 2018, car l'AG Fédérale du 21 mai 2016 a validé cette refonte des championnats nationaux, il y aura donc encore 2 saisons dans la version actuelle des championnats régionaux, avec une information avant la fin 2016 - 2017 sur les dispositions de la saison 2017 - 2018 qui conduiront à la mise en place de la nouvelle pyramide pour 2018 - 2019.

Si de nouvelles orientations nous étaient transmises nous ne manquerions pas de vous en informer.

Georges Jouy, vice-président délégué de la L.A.F.